

Le dispositif adulte-relais, est soutenu et encadré par l'État (Agence nationale pour la cohésion des Territoires).

1) CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Être âgé(e) d'au moins 26 ans ;
- Être sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, sous réserve qu'il soit mis fin à ce contrat ;
- Résider dans un quartier prioritaire de la ville ;

DUREE DU CONTRAT : Il sera proposé un CDD/temps plein de droit privé d'une durée d'une durée de 3 ans renouvelable une fois.

LIEU DE REALISATION DE LA MISSION : La mission se déroule au sein du QPV NIMES PISSEVIN

2) MISSIONS DE L'ADULTE RELAIS

Les médiateurs sociaux organisent leurs pratiques autour de deux principes : « aller vers » et « faire avec » les personnes. Ces missions induisent une présence renforcée sur le terrain. L'objectif est de promouvoir l'action "Les Messagers de la République" auprès des associations dans l'ensemble des QPV du département, et d'organiser la diffusion d'actions et de messages sur la thématique des valeurs de la République, en mettant les outils adaptés à disposition des acteurs.

L'adulte relais - Messagers de la République a pour mission :

- Participer à la mise en œuvre d'actions au profit des associations, pour les accompagner dans le respect de leur engagement républicain;
- Aller à la rencontre des habitants du quartier et des partenaires associatifs, impulser le dialogue, l'échange, le débat, sur les sujets du quotidien en lien avec les valeurs de la République. Se faire connaître et identifier, comme une personne ressource au sein du quartier, repérer/cerner leurs attentes, être réactif et force de propositions en fonction des problématiques remontées,
- Faire connaître, communiquer, diffuser le dispositif des messagers. Faire le relais entre le groupe d'acteurs engagés et le territoire,
- Informer également les habitants, des dispositifs, et des leviers possibles afin de répondre à leurs attentes ou leurs projets,
- Participer à l'organiser de grands événements, en partenariat avec les acteurs de territoire,
- Participer à la veille sociale territoriale
- Définir les besoins des habitants et des associations en matière d'accès à l'information
- Travailler en partenariat avec les autres structures : associations, organismes, institutions, collectivités publiques...

3) SAVOIR FAIRE

- Connaissance de l'environnement social et institutionnel
- Capacité relationnelle et gestion des conflits
- Connaissance des publics en grandes difficultés
- Maîtrise de la méthodologie de projet et d'évaluation
- Utiliser des techniques d'animation participative

- Mobiliser les acteurs du quartier et impulser des projets

4) SAVOIR ÊTRE

- Aisance relationnelle
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Qualité d'écoute et maîtrise de soi
- Capacité d'adaptation
- Aptitude au travail d'équipe

5) SUIVI/ EVALUATION/ ENCADREMENT :

Le suivi et l'accompagnement de l'adulte relais se feront par l'intermédiaire du directeur de LMC ou toute autre personne ayant délégation. L'évaluation se fera à travers un entretien mensuel avec la gouvernance de la structure. Elle permettra de vérifier l'efficacité et la pertinence des interventions de l'adulte relais. L'écrit constituera un outil de référence dans l'évaluation du dispositif. Une grille de suivi des actions sera mise en place avec des indicateurs de suivi en coopération avec l'adulte relais.

6) FORMATION

L'employeur doit permettre la participation à toute formation diplômante dans le champ de la médiation sociale ou dans d'autres secteurs ; et à toute action facilitant le parcours professionnel de l'adulte-relais pour aider à sa mobilité et à sa sortie positive du dispositif ; L'adulte relais suivra également les formations obligatoires de prise de poste et formation Valeurs de la République et Laïcité, et celles proposées dans le cadre du plan régional d'accompagnement des adultes relais, notamment la médiation sociale, le droit des étrangers et outils de reporting.

REMUNERATION : 1907,50 euros bruts par mois– déplacements possibles dans le cadre du dispositif adultes-relais.
Tickets restaurant + mutuelle